

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

Dienstag (Vormittag), 14. September 2021 / Mardi matin, 14 septembre 2021

**Gesundheits-, Sozial- und Integrationsdirektion /
Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration**

57 2016.GEF.516 Bericht RR
Familienbericht 2021. Laufende Massnahmen und geplante Weiterentwicklung der Familienpolitik des Kantons Bern

57 2016.GEF.516 Rapport CE
Rapport sur la politique familiale 2021. Mesures en cours et développement de la politique familiale du canton de Berne

Fortsetzung / Suite

Le président. (*Der Präsident läutet die Glocke. / Le président agite sa cloche.*) Voilà, chères et chers collègues, nous reprenons pour le deuxième jour de cette deuxième semaine de session, j'espère que vous avez bien profité du soleil hier soir.

Ich wurde gefragt, ob wir heute um 18.30 Uhr fertig machen könnten, wegen «Hopp YB!». (*Heiterkeit / Hilarité*) Ich kann einen Deal mit Ihnen machen: Wenn Sie schön und rasch arbeiten, könnten wir vielleicht darüber nachdenken. (*Heiterkeit / Hilarité*)

Ich wiederhole den Ablauf für die Durchführung der Debatte zum Traktandum 58: Zuerst wird der Sprecher der GPK über den Bericht und die Planungserklärungen sprechen. Dann werden die verschiedenen Antragsteller sprechen, das heisst, zuerst Herr Grossrat Kohler für die FDP zu den Planungserklärungen 1a, 6a, 7, dann Grossrat Michel für die SVP zur Planungserklärung 1b, anschliessend für die Grünen Moussia von Wattenwyl zu den Planungserklärungen 5b und 9 bis 11, danach Grossrat Rothenbühler zur Planungserklärung 12 – vielleicht er oder jemand anderes – und weiter Grossrätin Speiser-Niess zu den Planungserklärungen 13 bis 15. Danach werden die Fraktionen an der Reihe sein; ich gebe mehr als 5 Minuten – sagen wir 8 Minuten – für jede Fraktion zum Bericht und zu den Planungserklärungen. Dann kommen die Einzelsprecher und der Regierungsrat und danach stimmen wir ab. Damit sind Sie hoffentlich orientiert.

Nous nous sommes arrêtés à l'affaire du point numéro 57. – S'il vous plaît. – Je laisse la parole à M. le conseiller d'Etat Schnegg pour le gouvernement.

Planungserklärungen GSoK-Minderheit (Gabi Schönenberger, Schwarzenburg) – Nr. 1aa, 1ab, 1ac, 1ad

Zur Vorbemerkung des Berichts: Mit der Umsetzung der im Bericht vorgeschlagenen Massnahmen ist – entgegen der Vorbemerkung auf Seite 1 – *nicht* zuzuwarten. Konkret ist für folgende Massnahmen umgehend ein Umsetzungsplan zu erstellen und die dafür nötigen finanziellen Mittel im nächstmöglichen Voranschlag und Aufgaben-/Finanzplan (VA/AFP) einzustellen:

- 1aa Entfall des Gemeindeanteils bei der Finanzierung von Hausbesuchsprogrammen
- 1ab Situationsspezifische Familienpauschale (SFP)
- 1ac Geleitete Familienzentren
- 1ad Pilotprojekt zur Integration von beeinträchtigten Kindern in regulären Kitas

Déclarations de planification minorité de la CSoc (Gabi Schönenberger, Schwarzenburg) – n° 1aa, 1ab, 1ac, 1ad

Remarque préliminaire : contrairement à la remarque préliminaire en page 1 du rapport, *ne pas* attendre pour mettre en œuvre les mesures proposées. Concrètement, il faut élaborer sans délai un plan de mise en œuvre pour les mesures suivantes et inscrire dès que possible l'enveloppe nécessaire à cet effet au prochain budget et plan intégré « mission-finance-ment » :

- 1aa suppression de la part de la commune dans le financement du programme de visites à domicile,
- 1ab forfait circonstanciel pour les familles,
- 1ac centres familiaux avec service de conseil,
- 1ad projet pilote pour l'intégration d'enfants en situation de handicap dans des crèches ordinaires.

Planungserklärung GSoK-Mehrheit (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – Nr. 2

Zu Ziffer 6.1.1: Die Einführung des Pilotprojekts zur Finanzierung von beeinträchtigten Kindern in reguläre Kitas soll – sobald die finanziellen Ressourcen dies erlauben – prioritär an die Hand genommen werden, insbesondere sind im Pilotprojekt zu klären:

- Mitfinanzierung der Sozialversicherungen
- Berücksichtigung der ländlichen Strukturen
- Berücksichtigung der Erfahrungen anderer Kantone

Déclaration de planification majorité de la CSoc (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – n° 2

Chiffre 6.1.1 : la mise en œuvre du projet pilote pour le financement de l'intégration des enfants en situation de handicap dans des crèches ordinaires doit être traitée en priorité dès que les moyens financiers le permettent, en clarifiant en particulier les points suivants :

- cofinancement des assurances sociales,
- prise en compte des structures en zones rurales,
- prise en compte des expériences faites par les autres cantons.

Planungserklärung GSoK-Mehrheit (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – Nr. 3

Zu Ziffer 6.2.1: Auf die Einführung von Lohnpromillen zur Finanzierung der familienergänzenden Kinderbetreuung ist zu verzichten.

Déclaration de planification majorité de la CSoc (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – n° 3

Chiffre 6.2.1 : renoncer au pour mille de la masse salariale dévolu au financement de l'accueil extrafamilial.

Planungserklärung GSoK-Mehrheit (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – Nr. 4

Zu Ziffer 6.2.2: Auf die Schaffung von Familienzentren resp. eines entsprechenden Leitfadens ist zu verzichten.

Déclaration de planification majorité de la CSoc (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – n° 4

Chiffre 6.2.2 : renoncer à la création de centres familiaux avec service de conseil et à l'élaboration d'un guide.

Planungserklärung GSoK-Mehrheit (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – Nr. 5

Zu Ziffer 6.2.2: Es sind Massnahmen und Interventionen zu besonders vulnerablen Familien mit Migrationshintergrund zu prüfen. Dabei sind die Resultate der Studie des Eidgenössischen

Büros für die Gleichstellung von Mann und Frau (EBG) Okt. 2019 «Häusliche Gewalt im Migrationskontext» unter anderem als Grundlage zu verwenden.

Déclaration de planification majorité de la CSoc (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – n° 5

Chiffre 6.2.2 : réexaminer les mesures et les interventions destinées aux familles particulièrement vulnérables issues de la migration en s'appuyant entre autres sur l'étude concernant la violence domestique dans le contexte de la migration, publiée en octobre 2019 par le Bureau fédéral de l'égalité entre les femmes et hommes.

Planungserklärung GSoK-Mehrheit (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – Nr. 6

Zu Ziffer 6.2.3: Auf die Einführung von Situationsspezifischen Familienpauschalen (SFP) ist zu verzichten.

Déclaration de planification majorité de la CSoc (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – n° 6

Chiffre 6.2.3 : renoncer à l'introduction du forfait circonstanciel pour les familles.

Planungserklärung GSoK-Mehrheit (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – Nr. 7

Zu Ziffer 6.2.3: Zur Stärkung der ökonomischen Ressourcen von Familien sind zurzeit keine neuen Optionen zu erarbeiten. Neue Strategien sind erst nach der Auslegeordnung zu den gesamten Ausgaben für die soziale Sicherheit im Kanton Bern zu diskutieren und in enger Absprache mit der DIJ und FIN zu realisieren.

Déclaration de planification majorité de la CSoc (Beutler-Hohenberger, Gwatt) – n° 7

Chiffre 6.2.3 : il n'est pas nécessaire actuellement d'élaborer de nouvelles options pour renforcer les ressources économiques des familles ; envisager de nouvelles stratégies une fois que l'état des lieux des dépenses globales pour la sécurité sociale dans le canton de Berne aura été dressé et mettre en œuvre ces stratégies de concert avec la DIJ et la FIN.

Planungserklärung GSoK-Minderheit (von Wattenwyl, Tramelan) – Nr. 8

Zu Ziffer 6.2.3: Im Bericht werden neu situationsspezifische Familienpauschalen (SFP) (S. 33) vorgeschlagen. Ob Pauschalen oder andere Formen der Unterstützung sowie die genauen Parameter (nur Erwerbstätige oder andere Kriterien) müssen genauer definiert werden. Dazu soll wie vorgeschlagen ein Pilotprojekt gemacht werden. Damit soll in der Praxis überprüft werden, mit welchem Instrument wirksam verhindert werden kann, dass Kinder und Jugendliche in finanziell prekären Situationen aufwachsen und welche Kosten tatsächlich entstehen.

Déclaration de planification minorité de la CSoc (von Wattenwyl, Tramelan) – n° 8

Chiffre 6.2.3 : le rapport propose un forfait circonstanciel pour les familles (cf. p. 28). Qu'il s'agisse d'un forfait ou d'une autre forme de soutien, ce point ainsi que les paramètres exacts (p. ex. seulement pour les familles qui travaillent ou bien selon d'autres critères) doivent être définis plus précisément. Un projet pilote doit être lancé, afin de vérifier en pratique quel instrument peut permettre d'éviter efficacement que des enfants et des jeunes grandissent dans des situations financières précaires et quels seraient les coûts d'un tel mécanisme.

Planungserklärung GSoK-Minderheit (Gabi Schönenberger, Schwarzenburg) – Nr. 9

Die Auswirkungen der Covid-19 Pandemie auf Familien sowie geeignete Massnahmen zur Abschwächung der Auswirkungen sind in einem Zusatzbericht darzulegen. Dabei ist auch die Entlastung des Gesamtsystems durch die Wirkung einzelner Massnahmen aufzuzeigen.

Déclaration de planification minorité de la CSoc (Gabi Schönenberger, Schwarzenburg) – n° 9

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les familles et les mesures adaptées pour atténuer ces effets doivent être présentées dans un rapport complémentaire. Ce rapport montrera également de quelle manière ces mesures permettent d'alléger le système dans son ensemble.

Planungserklärung EVP (Grogg-Meyer, Bützberg) – Nr. 10

Die Familienpolitik im Kanton Bern soll weiterentwickelt werden können und nicht durch die Corona Pandemie bedingt beim Status quo verharren müssen, wie es die Vorbemerkung zum Familienbericht 2021 postuliert. Die Einführung der situationsspezifischen Familienpauschale (SFP) ist ein zentrales Element der ökonomischen Stärkung von working poor Familien und soll prioritär umgesetzt werden.

Déclaration de planification PEV (Grogg-Meyer, Bützberg) – n° 10

Il convient de poursuivre le développement de la politique familiale dans le canton de Berne plutôt que de la laisser stagner au motif de la pandémie comme le prévoit la remarque préliminaire au rapport sur la politique familiale 2021. Le forfait circonstanciel pour les familles est un outil central pour renforcer sur le plan économique les familles de travailleuses et travailleurs pauvres ; il doit dès lors être introduit en priorité.

Pierre Alain Schnegg, directeur de la DSSI. Comme nous l'avons entendu plusieurs fois au cours de ces débats, le canton de Berne déploie déjà de nombreuses mesures pour soutenir les familles qui en ont besoin. Ces initiatives sont placées sous la responsabilité de plusieurs Directions. Les mesures principales sont les suivantes : les mesures de développement de la petite enfance, en particulier les centres de puériculture, les rencontres de mise en réseau à l'échelle régionale, le portail famille, les formations et coachings des acteurs en vue de la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant, les offres régionales de formation des parents avec des facilités d'accès, les programmes de visites à domicile « plus » et « petits:pas », l'encouragement linguistique préscolaire et l'insertion sociale en crèche.

A cela s'ajoute l'accueil extrafamilial, l'accueil parascolaire, le cofinancement des offres de prise en charge durant les vacances proposées par les communes, l'allègement fiscal pour les familles par l'augmentation des déductions pour la garde des enfants par des tiers depuis 2021, l'augmentation de la réduction des primes au bénéfice des familles et des jeunes adultes depuis 2020, les avances de contribution d'entretien, les mesures transversales accompagnant diverses interventions de politique familiale en vue, d'une part, d'atteindre des groupes cibles spécifiques – telles que les familles issues de la migration et les pères – et, d'autre part, de préparer le parcours éducatif et professionnel.

En ce qui concerne les déclarations de planification suite au débat au sein de la CSoc, je vous invite à refuser les propositions de la minorité et à accepter les propositions de la majorité de la commission. Si la proposition 6 devait être refusée, à ce moment-là, notre préférence va à la proposition numéro 10.

Le président. Très bien, nous allons voter à présent. Nous votons tout d'abord sur la déclaration de planification 1aa de la minorité de la commission : les député-e-s qui acceptent cette déclaration de planification 1aa votent oui, celles et ceux qui la rejettent votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 1aa

Déclaration de planification n° 1aa

Ablehnung / Rejet

Ja / Oui 55

Nein / Non 82

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez rejeté cette première déclaration de planification 1aa.

Nous votons à présent sur la déclaration de planification 1ab de la minorité de la commission contre la déclaration de planification 10, EVP : les député-e-s qui acceptent la déclaration de planification 1ab de la minorité de la commission votent oui, celles et ceux qui acceptent l'autre déclaration de planification, numéro 10, votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 1ab (Ja), Planungserklärung Nr. 10 (Nein)

Déclaration de planification n° 1ab (oui), déclaration de planification n° 10 (non)

Annahme Planungserklärung Nr. 10 / Adoption déclaration de planification n° 10

Ja / Oui 47

Nein / Non 92

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez accepté la déclaration de planification numéro 10.

Nous opposons maintenant la déclaration de planification numéro 10 à la déclaration de planification numéro 8 de la minorité de la commission : les député-e-s qui votent en faveur de la déclaration de planification numéro 10, EVP, votent oui, celles et ceux qui souhaitent soutenir la déclaration de planification numéro 8 de la minorité de la commission votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 10 (Ja), Planungserklärung Nr. 8 (Nein)

Déclaration de planification n° 10 (oui), déclaration de planification n° 8 (non)

Annahme Planungserklärung Nr. 10 / Adoption déclaration de planification n° 10

Ja / Oui 141

Nein / Non 0

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez décidé de soutenir la déclaration de planification numéro 10.

Nous revotons maintenant cette déclaration de planification numéro 10 qu'on oppose à la déclaration de planification numéro 6 de la majorité de la commission : les député-e-s qui acceptent cette

déclaration de planification numéro 10, EVP, votent oui, celles et ceux qui soutiennent la déclaration de planification numéro 6 de la majorité de la commission votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 10 (Ja), Planungserklärung Nr. 6 (Nein)

Déclaration de planification n° 10 (oui), déclaration de planification n° 6 (non)

Annahme Planungserklärung Nr. 6 / Adoption déclaration de planification n° 6

Ja / Oui 57

Nein / Non 86

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez décidé de soutenir la déclaration de planification numéro 6 de la majorité de la commission.

Nous allons maintenant ancrer cette déclaration de planification dans le rapport : celles et ceux qui sont favorables à cela votent oui, celles et ceux qui rejettent cette proposition votent non.

Anmerkung der Tagblattredaktion: Das nachfolgende Abstimmungsergebnis ist obsolet, da diese Abstimmung anschliessend wiederholt wird. /

Remarque de l'équipe de rédaction du Journal : les résultats de vote ci-dessous sont caducs car ce vote est répété après.

Abstimmung (obsolet) / Vote (sans objet)

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 6

Déclaration de planification n° 6

Annahme / Adoption

Ja / Oui 79

Nein / Non 58

Enthalten / Abstentions 0

Unruhe im Saal. Der Präsident wird darauf hingewiesen, dass die Simultandolmetschung fälschlicherweise die Planungserklärung Nr. 10 erwähnt habe. / Agitation dans la salle. L'attention du président est attirée sur le fait que l'interprétation simultanée a mentionné par erreur la déclaration de planification n° 10.

Le président. Non, c'est la déclaration de planification numéro 6. Il y a une erreur dans la traduction.

Alors, nous allons revoter – nous allons revoter : les député-e-s qui acceptent d'ancrer la déclaration de planification numéro 6 dans le rapport votent oui, celles et ceux qui rejettent cette proposition votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 6

Déclaration de planification n° 6

Annahme / Adoption

Ja / Oui 86

Nein / Non 58

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez accepté d'ancrer cette déclaration de planification dans le rapport.

Nous allons opposer maintenant deux autres déclarations de planification. Il s'agit de la déclaration 1ac de la minorité de la commission contre la déclaration de planification numéro 4 de la majorité de la commission : les député-e-s qui soutiennent la déclaration de planification 1ac votent oui, celles et ceux qui soutiennent la déclaration de planification numéro 4 votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 1ac (Ja), Planungserklärung Nr. 4 (Nein)

Déclaration de planification n° 1ac (oui), déclaration de planification n° 4 (non)

Annahme Planungserklärung Nr. 4 / Adoption déclaration de planification n° 4

Ja / Oui 57

Nein / Non 87

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous soutenez la déclaration de planification numéro 4 de la majorité de la commission.

Nous allons maintenant ancrer cette déclaration de planification numéro 4 dans le rapport : celles et ceux qui sont d'accord avec cela votent oui, celles et ceux qui ne soutiennent pas cette proposition votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 4

Déclaration de planification n° 4

Annahme / Adoption

Ja / Oui 87

Nein / Non 57

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez accepté d'ancrer cette déclaration de planification numéro 4 dans le rapport.

Nous allons maintenant opposer deux autres déclarations de planification. Il s'agit de la déclaration de planification 1ad de la minorité de la commission contre la déclaration de planification 2 de la majorité de la commission : les député-e-s qui soutiennent la déclaration de planification 1ad votent oui, celles et ceux qui soutiennent la déclaration de planification numéro 2 votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 1ad (Ja), Planungserklärung Nr. 2 (Nein)

Déclaration de planification n° 1ad (oui), déclaration de planification n° 2 (non)

Annahme Planungserklärung Nr. 2 / Adoption déclaration de planification n° 2

Ja / Oui 58

Nein / Non 87

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous soutenez la déclaration de planification numéro 2 de la majorité de la commission.

Nous allons maintenant ancrer cette déclaration de planification numéro 2 dans le rapport : celles et ceux qui sont d'accord de le faire votent oui, celles et ceux qui rejettent cette proposition votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 2

Déclaration de planification n° 2

Annahme / Adoption

Ja / Oui 146

Nein / Non 0

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez accepté à l'unanimité d'ancrer cette proposition dans le rapport.

Nous passons maintenant à la déclaration de planification numéro 3 de la majorité de la commission : les député-e-s qui acceptent cette déclaration de planification votent oui, celles et ceux qui la rejettent votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 3

Déclaration de planification n° 3

Annahme / Adoption

Ja / Oui 98

Nein / Non 47

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez accepté cette déclaration de planification numéro 3.

Nous passons à la déclaration de planification numéro 5 de la majorité de la commission : les député-e-s qui acceptent cette déclaration de planification numéro 5 votent oui, celles et ceux qui la rejettent votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 5

Déclaration de planification n° 5

Annahme / Adoption

Ja / Oui 146

Nein / Non 0

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez accepté à l'unanimité cette déclaration de planification numéro 5.

Nous passons maintenant à la déclaration de planification numéro 7 de la majorité la commission : celles et ceux qui souhaitent l'ancrer dans le rapport votent oui, celles et ceux qui ne le souhaitent pas votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 7

Déclaration de planification n° 7

Annahme / Adoption

Ja / Oui 96

Nein / Non 45

Enthalten / Abstentions 1

Le président. Vous avez accepté d'ancrer cette déclaration de planification numéro 7 dans le rapport.

Nous passons maintenant à la dernière déclaration de planification numéro 9 de la minorité de la commission : les député-e-s qui souhaitent ancrer cette déclaration de planification numéro 9 dans le rapport votent oui, celles et ceux qui ne le souhaitent pas votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516

Planungserklärung Nr. 9

Déclaration de planification n° 9

Ablehnung / Rejet

Ja / Oui 50

Nein / Non 96

Enthalten / Abstentions 0

Le président. Vous avez rejeté la proposition d'ancrer la déclaration de planification numéro 9 dans le rapport.

Nous votons à présent sur le rapport avec toutes les déclarations. – M. le député Jordi souhaite faire une déclaration.

Stefan Jordi, Bern (SP), Einzelsprecher. Einfach noch schnell dazu, wie sich die SP-JUSO-PSA-Fraktion jetzt verhalten wird: Sie haben ja gesehen, dass unsere Anträge eigentlich unisono abgelehnt worden sind. Lassen Sie mich noch ein paar Worte sagen. Es ist einfach etwas seltsam, wenn man das anschaut. Die Verwaltung hat den Bericht erstellen lassen – dies auch auf Anträge hin, die von hier gekommen sind. Die Verwaltung schreibt einen guten Bericht – das haben hier alle gesagt –, und sie bzw. der Regierungsrat schreibt nachher in einem roten Kästchen: halt, stopp. Jetzt setzt man die Massnahmen, die man aus Sicht der Regierung und der Verwaltung als sinnvoll erachtet, plötzlich nicht mehr um, wegen der Situation, die Corona mit sich gebracht hat, und der schwierigen finanziellen Situation. Gerade jetzt, gerade jetzt mit Corona, wenn es sehr viele Familien schwierig haben und man die Unterstützung der Familien braucht, gerade jetzt stoppt man diese Massnahmen. Das ist für uns unverständlich, das tragen wir so nicht mit.

Deshalb nehme ich an, dass wir den Bericht klar ablehnen, und fordern die Regierung auf, doch noch gewisse Überlegungen zu machen, damit die Familien, die in der Corona-Krise wirklich sehr viel durchmachen mussten, weiterhin gestärkt werden. Denn Familienpolitik ist attraktive Politik, für die Wirtschaft, für die Zukunft. Aber die Familien brauchen gerade jetzt die Unterstützung – diejenigen, denen es nicht so gut geht. Wir werden diesen Bericht ablehnen.

Le président. Nous allons donc soumettre ce rapport au vote avec les déclarations de planification 2, 3, 4, 5, 6 et 7 acceptées : les député-e-s qui acceptent de prendre connaissance de ce rapport votent oui, celles et ceux qui ne le souhaitent pas votent non.

Abstimmung / Vote

2016.GEF.516: Kenntnisnahme mit überwiesenen Planungserklärungen /
prise de connaissance avec les déclarations de planifications adoptées

Annahme / Adoption

Ja / Oui 102

Nein / Non 35

Enthalten / Abstentions 13

Le président. Vous avez accepté de prendre connaissance de ce rapport.